

1. BUT

Cette spécification définit les matériels et les méthodes de conditionnement des composants du connecteur 35 voies J.P.T étanche pour livraison chez le client.

2. REFERENCES CONCERNÉES

REFERENCE	DESCRIPTION	QUANTITE PAR EMBALLAGE
185850-1	Couvercle 35/55 voies	100
967303-1	P.C (965523-1) + verrou secondaire (1-927059-1) en position pré-assemblée	100
185351-1	Joint d'étanchéité d'interface	100
826780-2	Vis cruciformes B2,9 x 9,5 Din 7981	100
826778-1	Rondelle en fibre minérale	100
185852-1	Bonnette d'étanchéité	100
4-160970-2 ou 1-608687-0	Collier de câblage	100
142903-2 ou 4-160967-2	Collier de câblage	100

3. MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- 1 carton A9 réf. 973056-2
- 1 carton A15 réf. 973058-3
- 2 cartons E 8 réf. 142795-1
- 2 calages bulles réf. 136904-1
- 3 sachets plastique minigrip réf. 136276-7
- 1 sachet plastique minigrip réf. 136276-3
- 1 sachet plastique minigrip réf. 136276-6
- 1 sac plastique réf. 142040-2
- Etiquettes suivant spécification 107-15264
- Ruban adhésif suivant spécification 107-15230

Rédigé par : F. JODON

Date : 29 MAI 1997

Approuvé par : A. BEDNAREK

Date : 29 MAI 1997

4. CONDITIONNEMENT

4.1. Sac référence 142040-2

- Placer 100 capots réf. 185850-1 dans le sac plastique réf. 142040-2.
- Verser de l'eau dans le sac (1 à 2% du poids pièce).
- Fermer le sac plastique.
- Coller sur le sac une étiquette sur laquelle apparaîtra clairement :
 - la référence du produit,
 - la quantité,
 - le cachet de contrôle.

4.2. Carton référence 973058-3

- Mettre un calage bulles réf. 136904-1 au fond du carton.
- Placer 100 éléments réf. 967303-1 parallèlement entre eux.
- Mettre un calage bulles sur le dessus.
- Fermer le carton à l'aide de ruban adhésif.
- Coller sur le carton une étiquette sur laquelle apparaîtra clairement :
 - la référence du produit,
 - la quantité,
 - le cachet de contrôle.

4.3. Sachet plastique minigrip référence 136276-3

- Placer 100 joints réf. 185351-1
- Coller une étiquette indiquant la référence du produit.

4.4. Sachet plastique minigrip référence 136276-7

4.4.1. Prendre le 1^{er} sachet

- Placer 100 rondelles réf. : 826778-1
- Coller une étiquette avec la référence du produit sur le sachet.

4.4.2. Prendre le 2^{ème} sachet

- Placer 100 vis cruciformes réf. : 826780-2
- Coller une étiquette indiquant la référence du produit.

4.4.3. Prendre le 3^{ème} sachet

- Placer 100 colliers de câblage réf. : 142903-2 ou 4-160967-2 (au choix)
- Coller une étiquette avec la référence des colliers de câblage.

4.5. Sachet plastique minigrip référence 136276-6

- Placer 100 colliers de câblage réf. : 4-160970-2 ou 1-608687-0 (au choix).
- Coller sur le sachet, une étiquette avec la référence du produit.

4.6. Carton référence 142795-1

4.6.1. Dans le 1^{er} carton :

- Placer le sachet réf. 136276-3 contenant les joints réf. 185351-1 dans le carton.
- Placer les sachets réf. 136276-7 contenant vis, rondelles et colliers de câblage dans le carton.
- Placer le sachet réf. 136276-6 contenant les colliers de câblage réf. 4-160970-2 ou 1-608687-0 dans le carton.
- Fermer le carton à l'aide de ruban adhésif.
- Coller sur le carton une étiquette sur laquelle apparaîtra clairement :
 - les références du produit,
 - les quantités,
 - le cachet de contrôle.

4.6.2. Dans le 2^{ème} carton :

- Placer 100 bonnettes d'étanchéité réf. 185852-1.
- Fermer le carton à l'aide de ruban adhésif.
- Coller sur le carton une étiquette sur laquelle apparaîtra clairement :
 - la réf. du produit,
 - la quantité,
 - le cachet de contrôle.

4.7. Carton référence 973056-2

- Placer dans ce carton les différents cartons, en premier lieu le carton réf. 973058-3 et par dessus les 2 cartons références 142795-1.
- Placer le sac réf. 142040-2 contenant les capots.
- Fermer le carton à l'aide du ruban adhésif.
- Coller sur le carton une étiquette entièrement remplie et sur laquelle devra apparaître clairement :
 - 100 pièces + référence du kit : 185885-1
 - Référence RENAULT 7703 297 342
 - Coller une étiquette portant la mention FRAGILE sur les deux faces principales.

5. QUALITÉ

Pas de points qualité particuliers.

6. EMBALLAGE

Voir chaque paragraphe du chapitre IV.

7. ETIQUETAGE

Voir chaque paragraphe du chapitre IV.

8. PALETTISATION

Suivant spécification 107-15219.

9. CONDITIONS PARTICULIERES

Aucune.